

Terres de Saône

Communauté de Communes

PORTRAITS

Bernard Martin
Jérôme Lallemand
Association Spectacles du Monde
Restaurant La Marine

FOCUS

La piscine communautaire

NEWS

Les infos de Terres de Saône

AGENDA

Les manifestations
en Terres de Saône

INTRODUCTION

01

INTRODUCTION

Notre territoire bouge, se réinvente et avance. À travers ce nouveau rendez-vous régulier, nous avons à cœur de renforcer le lien qui nous unit. Conçue pour être un véritable trait d'union entre nos communes, cette lettre vous propose chaque mois un panorama de la vie de notre communauté de communes :

- Les projets en cours : pour suivre pas à pas l'évolution de nos engagements.
- Les événements marquants : pour revivre en images et en textes les temps forts du territoire.
- L'actualité des communes : pour valoriser le travail des élus et la vitalité de nos villages.



Voie bleue



Nous vous souhaitons une excellente lecture, en espérant que ce condensé d'actualités saura illustrer toute la richesse et l'ambition de Terres de Saône.

**Antoni Magnin,
Président**

PORTRAITS

02



3^e Vice-président en charge du scolaire et du périscolaire - Conseiller municipal à Port-sur-Saône

1. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans la vie publique locale ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir élu ?

Je veux servir l'intérêt collectif, améliorer les services et les équipements de notre intercommunalité, valoriser le territoire Terres de Saône, lui conférer une attractivité reconnue et offrir à l'ensemble de ses habitants le confort d'une vie rurale, épanouie, pleine de richesses et de talents.



2. Y a-t-il un ou plusieurs projets que vous souhaitez particulièrement faire avancer durant ce mandat ?

Le projet "scolaire-périscolaire" est un projet d'ensemble et il s'inscrit en continu aujourd'hui et pour demain. Il a pour objectif d'assurer l'égalité des chances, l'épanouissement et la sécurité de nos enfants et d'améliorer l'offre locale en terme de conditions d'accueil et de qualité de services. Ainsi, les familles pourront concilier davantage vie professionnelle et privée, le personnel encadrant bénéficiera également de bonnes conditions de travail.

Je souhaite poursuivre l'effort consenti par Terres de Saône dans la rénovation ou la construction de bâtiments scolaires et périscolaires et conforter les services périphériques induits.

J'entends répartir harmonieusement et équitablement les éléments structurants d'accueils, de qualité, tenant compte d'une projection démographique en délicatesse, des contraintes climatiques et des capacités financières de la collectivité. Raisonner en termes financier n'est cependant pas le critère majeur !

L'intérêt global de nos enfants prévaut, celui de l'attractivité de notre territoire incitant l'installation ou le maintien des familles au sein de nos villages l'est tout aussi.

3. Que souhaiteriez-vous améliorer concrètement pour les habitants du territoire ?

Qui n'a pas de souvenir de ses premières années d'école ? Tout le monde a en lui une histoire, un temps partagé, un bon souvenir de son enfance scolarisée (l'école, ses activités, la cour de récré..., les copains, les professeurs d'école, etc).

Les conditions d'accueil paraissent essentielles pour un bon équilibre de l'enfant : je soutiendrai par conséquent les actions concrètes de coordination entre écoles et périscolaires, les initiatives pédagogiques, la formation des animateurs, tout ce qui confère épanouissement et sécurité de nos enfants ! Je le ferai avec concertation, communication et écoute des professionnels de l'éducation, des encadrants, des parents d'élèves et des élus.

4. Selon vous, quelles sont les principales forces de Terres de Saône ?

Terres de Saône a pour privilège de rester à taille humaine : un territoire qui, de par sa ruralité, bénéficie de services de qualité et se prête volontiers aux expérimentations et innovations !

Terres de Saône est doté d'un patrimoine exceptionnel où chaque village est identifié par un édifice patrimonial, une histoire, un savoir-faire ; Terres de Saône bénéficie d'un environnement naturel entremêlé de verdure, plaines, forêts et eaux... un territoire paisible où les compétences s'acquièrent, sans bruit, mais qui s'exportent allègrement au plan national et au-delà.

5. Un lieu que vous appréciez particulièrement sur le territoire de Terres de Saône (hors de votre commune) ?

Une histoire, un lieu, un savoir-faire, une volonté d'entreprendre : je reste séduit par cette histoire familiale : un certain Sieur Ernest Baillet, reprenneur d'une papeterie fin du 19^e siècle, lui-même tréfileur à Aillevillers, crée une entreprise familiale sous le nom de "Forges et Tréfileries de Conflandey-Baillet, Voisin & Cie et Betoule".

Malgré diverses péripéties, l'entreprise se construit et se développe, reconnue aujourd'hui à l'international, exportatrice dans 60 pays avec une renommée et un savoir-faire.

Cette entreprise se montre très attachée à son histoire et à la valeur des hommes et des familles qui l'ont construite. L'exposition de photos sur le parcours de la voie bleue témoigne du labeur et de cette reconnaissance.

6. En un seul mot, quelle valeur guide le plus votre engagement ?

Humain

L' élu communautaire que je suis place "l'humain" au centre de tout dispositif ou service.

Écoutons, confortons les Terriens de Saône avec justesse, impartialité et bienveillance, selon chaque étape de leur vie !



6^e Vice-président en charge du tourisme, des équipements touristiques, de la halte fluviale, du port de plaisance, de la piscine et du camping. Maire de Grattery

1. Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans la vie publique locale ? Qu'est-ce qui vous a donné envie de devenir élu ?

Je me suis engagé dans la vie publique locale par envie d'être utile et d'agir concrètement pour améliorer le quotidien des habitants. Devenir élu est pour moi une manière de défendre l'intérêt général, d'être à l'écoute et de contribuer au développement de notre territoire.



2. Y a-t-il un ou plusieurs projets que vous souhaitez particulièrement faire avancer durant ce mandat ?

- Le développement et l'attractivité du tourisme sur le territoire.
- La signature de la nouvelle concession du port, avec une nouvelle dynamique d'attractivité touristique.
- L'aménagement touristique en adéquation avec notre potentiel local
- Le rayonnement de l'office de tourisme au-delà de notre territoire avec une proximité touristique développée.

3. Que souhaiteriez-vous améliorer concrètement pour les habitants du territoire ?

Je souhaiterais améliorer l'accès aux services essentiels comme les transports, la santé et les services de proximité, pour tous les habitants du territoire. Il serait également important de développer davantage d'espaces verts, d'activités et de lieux de rencontres afin d'améliorer la qualité de vie et de renforcer le lien social.

4. Selon vous, quelles sont les principales forces de Terres de Saône ?

Les principales forces de la communauté de communes Terres de Saône sont :

- Une qualité de vie reconnue, avec un territoire rural préservé entre la Saône et la Lanterne.
- Un fort potentiel touristique, grâce à la Saône, la Voie Bleue, le port de plaisance, le camping, la piscine et un riche patrimoine.
- L'application Intramuros.
- Un tissu économique dynamique, avec des zones d'activités, des artisans, des producteurs locaux et un soutien au développement économique.

5. Un lieu que vous appréciez particulièrement sur le territoire de Terres de Saône (hors de votre commune) ?

Tous les lieux du territoire ont leur propre identité et leur propre richesse. C'est justement cette diversité entre patrimoine, nature, équipements et lieux de vie qui fait la force et l'attractivité de Terres de Saône.

6. En un seul mot, quelle valeur guide le plus votre engagement ?

Proximité

Garantir un accès facile aux services, aux commerces, aux écoles et aux professionnels de santé, tout en favorisant les déplacements du quotidien. C'est renforcer les échanges entre les habitants, de créer du lien social et de dynamiser la vie locale.



Jean-Marie Sibille, Président de l'association Spectacles du Monde

1. Pouvez-vous nous présenter votre activité, votre structure et ce qui vous anime le plus au quotidien ?

Pour ma part, je suis engagé dans cette aventure depuis ses débuts en tant que bénévole, principalement en charge de la partie spectacles et de la présentation des soirées à l'intérieur de Saôneexpo. L'an dernier, j'envisageais de transmettre le relais. Mais le décès brutal de Patrick Lescuyer, notre président depuis 2014, a profondément marqué toute notre équipe. De nombreux bénévoles m'ont alors sollicité pour me présenter à la présidence afin d'assurer la continuité de cette belle aventure humaine.

Notre festival a franchi une étape importante en 2004 avec son adhésion au CIOFF (Comité International des Organisateurs de Festivals de Folklore), grâce à la candidature portée par Jean-Paul Mariot lors de l'assemblée générale de Romans-sur-Isère. Présent et impliqué depuis de nombreuses années dans cette aventure, j'ai accepté cette responsabilité avec beaucoup d'émotion, pour honorer la mémoire de Patrick Lescuyer et poursuivre le développement de ce festival, aujourd'hui reconnu comme un rendez-vous culturel majeur en Haute-Saône et en Bourgogne-Franche-Comté.



2. De quelle réussite ou fierté aimeriez-vous parler ? Un projet abouti, une reconnaissance ou une innovation...

Notre plus grande fierté est de faire vivre depuis 36 ans le Festival International de Folklore de Port-sur-Saône, un événement qui rassemble les peuples à travers la musique et la danse. Au-delà du spectacle, nous défendons des valeurs fondamentales de paix, de partage, de tolérance et de respect de la diversité. Voir des artistes de tous continents échanger avec les habitants et transmettre leur patrimoine fait de ce festival une aventure humaine exceptionnelle et un formidable vecteur de rapprochement interculturel.

3. Comment contribuez-vous à votre échelle à la vie locale ? Emploi, animation, partenariat, etc.

Notre action offre un rayonnement fort à Port-sur-Saône en attirant des milliers de visiteurs, créant une vraie effervescence sur tout le territoire. Cette dynamique bénéficie directement aux commerçants, hébergeurs, restaurateurs et artisans locaux. Mobilisant des centaines de bénévoles, d'entreprises et d'associations, nous veillons aussi à privilégier les prestataires locaux afin d'injecter directement les retombées économiques du festival au cœur du bassin de vie.

4. Quels sont vos projets pour les mois ou années à venir ?

Nous ambitionnons de faire évoluer le festival tout en préservant son ADN. Chaque année, nous renouvelons les animations du Village pour surprendre le public. Cette édition s'adapte aux contraintes du risque incendie : les traditionnels feux d'artifice sont remplacés par un spectacle immersif de lasers musicaux conçu avec Astrovoyager. Nous souhaitons poursuivre sur cette voie d'innovation visuelle et technologique pour proposer des expériences spectaculaires tout en honorant la richesse des cultures du monde.

5. Que souhaiteriez-vous voir évoluer sur notre territoire pour faciliter votre activité ou votre engagement ?

Nous souhaitons renforcer et élargir le réseau de partenariats tissé depuis 36 ans entre collectivités, entreprises, associations et bénévoles. En développant de nouvelles collaborations stratégiques avec l'ensemble des acteurs économiques et institutionnels, nous pourrions co-créer de nouveaux projets et enrichir la programmation. Consolider ce travail d'équipe permettra d'asseoir durablement le festival comme un moteur incontournable d'attractivité, de culture et de convivialité régionale.

6. Comment les habitants peuvent-ils vous soutenir ou faire appel à vous aujourd'hui ?

L'événement repose avant tout sur la force du bénévolat : toute personne désireuse de rejoindre les coulisses et de partager une aventure humaine enrichissante est chaleureusement bienvenue. Les habitants peuvent également nous soutenir simplement en venant participer aux festivités et aux animations. Leur présence et leur enthousiasme constituent la plus belle récompense pour les artistes et les organisateurs qui travaillent toute l'année à faire vivre cette grande fête populaire.

PORTRAIT - RESTAURANT LA MARINE

M. Didier Dalbard

Propriétaire du restaurant La Marine



1. Pouvez-vous nous présenter votre restaurant, votre équipe et ce qui vous anime le plus au quotidien ?

Ce qui me fait vibrer, c'est la passion de la cuisine et le vrai contact humain, notamment avec les cyclistes de passage. La restauration, j'ai plongé dedans dès mes 14 ans, pendant des vacances dans la famille du côté de Toulouse. Au début, j'étais en salle comme serveur. Quand est venu le moment de choisir ma voie à l'école hôtelière de Luxeuil, j'ai suivi un copain qui allait en cuisine. Je n'ai jamais regretté ce choix. La cuisine m'offre une liberté totale de création, et c'est ce qui me plaît.

2. De quelle réussite, spécialité ou fierté aimeriez-vous parler ? (Une recette signature, une distinction, un moment fort...)

Mon plat signature : ma grande fierté, c'est mon filet de sandre à la crème de vin jaune. Il représente 80 % de mes ventes ! Pour moi, le vin jaune est le produit noble idéal pour sublimer ce poisson.

Le terroir et le fait maison : même si je propose des fritures, je mets un point d'honneur à cuisiner local : morilles, comté, cancoillotte, fromage de l'Ermitage et jambon fumé du Haut-Doubs.



3. Comment participez-vous à la dynamisation de la commune au quotidien ? (Produits locaux, emplois, accueil d'événements...)

J'aimerais développer davantage d'échanges et de synergies avec la mairie et l'Office de Tourisme.

Travaillant de ce côté de la rive, une attention portée au cadre de vie de notre quartier et à sa visibilité permettrait de mettre en valeur nos acteurs locaux.

Peu adepte d'internet ou des réseaux sociaux, je privilégie le contact direct, ce serait avec grand plaisir que je participerais au relais d'information pour diffuser des prospectus ou annoncer des événements.

4. Quels sont vos projets ou les nouveautés à venir pour les prochains mois ? (Nouvelle carte, terrasse, événements thématiques...)

C'est le gros coup dur. Ma serveuse Emma s'en va et elle est irremplaçable. Elle est d'une efficacité redoutable (45 couverts gérés seule), son sourire et une implication rare.

Je préfère adapter mon organisation et tourner seul en cuisine et en salle plutôt que d'embaucher quelqu'un qui compte ses heures, ça ne m'intéresse pas. À l'avenir, mon souhait est de transmettre cette affaire à quelqu'un qui gardera l'esprit d'une cuisine traditionnelle de qualité pour ma clientèle d'habitues.

5. Qu'est-ce qui fait, selon vous, la force de notre territoire pour un commerce comme le vôtre ?

Le cadre ici est magnifique, la présence de l'eau fait tout le charme de Port-sur-Saône. Le tourisme fluvial baisse, mais les cyclistes de la Voie Bleue ont pris le relais et constituent ma clientèle principale, en plus de mes habitués. On a d'ailleurs une super entraide avec le magasin de vélos local, Fun Vélo. Ce que les gens recherchent chez moi, c'est la tranquillité bucolique du bord de l'eau, loin du bruit.

6. Comment les habitants peuvent-ils vous soutenir et venir découvrir votre table aujourd'hui ?

Devenir nos ambassadeurs : n'étant pas sur Internet, ma meilleure communication, c'est vous ! Si vous passez un bon moment, en parler autour de vous est le plus précieux des soutiens.

Le bouche-à-oreille reste notre plus bel atout pour faire rayonner l'adresse et inviter chacun à découvrir notre coin de quiétude. Pousser la porte pour savourer des produits franc-comtois cuisinés avec le cœur et partager un moment de convivialité, c'est vraiment ce qui fait vivre notre table au quotidien.

**UNE ÉQUIPE
DYNAMIQUE À VOTRE
SERVICE**

03

Les élus communautaires

Les nouveaux venus



Ismaël SOEUR
Amance



Guy PRETOT
Amance



Marie-Christine SYLVESTRE
Amoncourt
MAIRE
Suppléant :
André SIMON



Michel DELAITRE
Anchenoncourt et Chazel
Suppléante :
Anne-Marie DESROSIERS
-DESROCHES



Isabelle FRANCK-GRANDIDIER
Auxon-lès-Vesoul
Suppléant :
Mikaël PETITJEAN



Michel BALLE
Bulay
MAIRE
Suppléante :
Sylvie GASTEBLET



Karl VON FELTEN
Bougnon



Françoise ETIENNE
Bougnon



Cédric NOLY
Bourguignon-lès-Conflans
MAIRE
Suppléante :
Nelly THOMAS



Snezana SPIESER
Breurey-lès-Faverney
MAIRE



Christelle DEPLANTE
Breurey-lès-Faverney



Sébastien PETRINET
Buffignécourt
Suppléante :
Coralie BILLARD



Antoni MAGNIN
Chargey-lès-Port
Suppléant :
Julien DURGET



Olivier CHAUDOT
Chaux-lès-Port
Suppléant :
Jacques FAURIE



Arnaud DURGET
Conflandey
Suppléant :
Philippe ZVER



David CHEVALLIER
Contréglise
Suppléant :
Claude LALLOZ

Les élus communautaires



Pascal DUMAIN
Cubry-lès-Faverney
Suppléant :
Cédric PHILIPPOT



Élisabeth DEVAUX
Équevilley
Suppléante :
Nelly CORNUEZ



François LAURENT
Faverney



Pierre CHALMEY
Faverney



Denise PERRINGERARD
Faverney



Philippe GERDIL
Faverney



Fabien GRANDJEAN
Flagy
Suppléant :
Renaud FOPPA



Franck TISSERAND
Fleurey-lès-Faverney
Suppléant :
Pascal CAMUS



Jérôme LALLEMAND
Grattery
Suppléante :
Françoise DEBOUT



Yves GARRET
Menoux
MAIRE
Suppléant :
Bruno BOUGROUM



Bernard BEAUDREY
Mersuay
Suppléante :
Alexia POIROT



Jean-Pierre CHALMEY
Montureux-lès-Baulay
Suppléant :
Thierry GIDET



Alizée LIGEY
Neurey-en-Vaux
Suppléante :
Émilie TISSERAND



Bruno GRIFFON
Polaincourt
et Clairefontaine



Vincent MERCY
Polaincourt
et Clairefontaine



Jean-Pascal MARIOT
Port-sur-Saône

Les élus communautaires



Romane BOISOT
Port-sur-Saône



Alain FERDINAND
Port-sur-Saône



Brigitte BOURION
Port-sur-Saône



Éric MADIOT
Port-sur-Saône



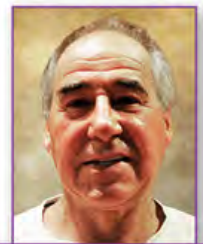
Angélique MONTEIL
Port-sur-Saône



Didier PETITJEAN
Port-sur-Saône



Julie MALECKI-VEUVAS
Port-sur-Saône



Emmanuel LOPES
Port-sur-Saône



Bernard MARTIN
Port-sur-Saône



Stéphanie RICHARD
Port-sur-Saône



Rémi PATARD
Port-sur-Saône



Frédéric MARTZLOFF
Provençhère
Suppléant :
Régis VIRCONDELET



Bruno CONFLAND
Purgerot
Suppléant :
Daniel GARRET



Christian PINOT
Saint-Rémy-en-Comté
Suppléant :
Gérald FAVRET



Christine ÉTIENNE
Saponcourt
Suppléante :
Marie DOENLEN



Éric BERNARD
Scye
Suppléant :
Jean-Pierre MACHERET

Les élus communautaires



Christophe FORMET
Senoncourt
Suppléant :
Michel GAUTHIER



David SEIMPERE
Le-Val-Saint-Éloi
Suppléant :
Patrice VIGEZZI



Yannick FRANCHEQUIN
Varogne
Suppléante :
Sylvia LAMBOLEY



Marc LEMERCIER
Vauchoux
Suppléante :
Ludivine GIMENO



Clémence BOLLENGIER
Vellefrie
Suppléant :
Aristide JOURDAIN



Agnès PONÇOT
Venisey
Suppléant :
Charles CUNY



Joël RIESER
La-Villeneuve-
Bellenoye-et-la-Maize
Suppléante :
Karine NICOLIER



Thierry LAURENT
Villers-sur-Port
Suppléant :
Arnaud ARMAND



Delphine VILLATTE
Vilory
Suppléant :
Hubert DANVIN

Focus

04



un équipement au cœur de l'été en Terres de Saône

Chaque été, la Piscine communautaire de la Maladière accueille habitants de Terres de Saône, vacanciers, campeurs et plaisanciers dans un cadre verdoyant, calme et convivial. Véritable lieu de détente, de loisirs et de rafraîchissement, elle permet aux petits comme aux grands de profiter pleinement de la période estivale, que ce soit pour nager, se divertir ou simplement partager un moment en famille ou entre amis.

Bien plus qu'un simple équipement de loisirs, la piscine remplit une véritable mission de service public. Si une piscine de plein air n'a pas vocation à être rentable financièrement, elle constitue un investissement indispensable pour le bien-être de la population.

À une époque où de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances et où les épisodes de fortes chaleurs deviennent de plus en plus fréquents, elle offre un espace de fraîcheur accessible à tous. Elle contribue également au maintien du lien social, favorise la pratique sportive et participe pleinement à l'attractivité de notre territoire.

Des investissements constants pour améliorer le service !

Parmi les principaux travaux réalisés au cours de ces dernières années figurent notamment :

- l'automatisation des pompes et du système de filtration des trois bassins ;
- la mise en place d'un système de gestion automatisée et de contrôle à distance de la qualité des eaux, assuré 24h/24 par la société Le Clou d'Or à Vesoul ;
- la réfection complète des bandes de fond des bassins ;
- l'étanchéité de l'ensemble des skimmers ;
- l'accessibilité PMR des pédiluves ;
- le remplacement des douches vétustes des pédiluves par des douches automatisées ;
- l'installation de nouveaux chalets destinés à l'infirmerie et au rangement du matériel ;
- l'aménagement d'un espace ombragé autour de la pataugeoire pour le confort des plus jeunes ;
- l'acquisition de nouveaux parasols, transats, fauteuils et salons de jardin, ainsi que de mobilier adapté aux enfants ;
- la valorisation des espaces verts et du terrain de volley-ball afin de proposer un véritable espace de détente.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Terres de Saône poursuit un programme de modernisation de la piscine afin d'améliorer les conditions d'accueil, le confort des usagers et la qualité des installations.



Une équipe mobilisée tout l'été

Le bon fonctionnement de la piscine repose sur une équipe jeune et motivée. Chaque jour, deux agents d'accueil assurent la billetterie, l'entretien du site ainsi que la vente de boissons fraîches et de glaces, tandis que deux BNSSA veillent à la sécurité des baigneurs.

Le recrutement de ces personnels saisonniers devient néanmoins de plus en plus difficile, en particulier pour les BNSSA. La majorité de ces jeunes étant encore en période d'examens jusqu'à la fin du mois de juin, il n'a malheureusement pas été possible d'ouvrir la piscine plus tôt cette année, malgré les fortes chaleurs enregistrées avant le début des vacances scolaires.

La Communauté de Communes poursuit également sa politique d'accès au plus grand nombre en maintenant la gratuité pour plusieurs publics.

Les enfants accueillis dans les accueils périscolaires du territoire, les campeurs du Camping la Maladière ainsi que les plaisanciers du Port de Plaisance bénéficient ainsi d'un accès gratuit à la piscine. Pour le seul mois de juillet, ces dispositifs ont représenté plus de 1 000 entrées gratuites, témoignant de la complémentarité entre les différents équipements communautaires et de la volonté de favoriser les loisirs pour tous.



Une fréquentation encourageante

Malgré une météo parfois contrastée, la piscine a déjà accueilli 4 350 baigneurs pour ce mois de juillet 2026 :

- Du 4 au 10 juillet : 1 360 entrées
- Du 11 au 17 juillet : 1 621 entrées
- Du 18 au 24 juillet : 839 entrées
- Du 25 au 26 juillet : 276 entrées
- Du 27 au 31 juillet : 254 entrées

Ces chiffres confirment l'intérêt des habitants et des visiteurs pour cet équipement, qui demeure un lieu incontournable de la saison estivale.



La piscine communautaire de la Maladière est aujourd'hui bien plus qu'un bassin de baignade. Elle est un lieu de vie, de rencontres et de partage, où chacun peut profiter d'un moment de détente dans un environnement agréable et sécurisé.

À travers les investissements réalisés, la mobilisation quotidienne des équipes et la volonté constante d'améliorer le service rendu, la Communauté de Communes Terres de Saône réaffirme son engagement en faveur d'équipements publics de qualité, accessibles au plus grand nombre et adaptés aux besoins d'aujourd'hui comme aux enjeux climatiques de demain.



LES INFOS DE TDS

05

MERCREDI 1^{ER} JUILLET

Les membres de la commission scolaire de la Communauté de communes Terres de Saône ont participé à une deuxième demi-journée de visites, menée par Bernard Martin, Vice-président en charge du scolaire et périscolaire.

Cette visite a permis de découvrir les écoles de Saint-Valère et Pergaud, ainsi que leurs CLAE, situés sur la commune de Port-sur-Saône.



Fresque au CLAE de Saint-Valère



École Saint-Valère



Salle de classe école Pergaud

Ce déplacement a également été l'occasion de présenter aux membres de la commission le projet de rénovation énergétique de l'école Pergaud et de construction d'un nouveau périscolaire. Les différentes phases de travaux à venir, les aménagements prévus ainsi que l'organisation qui sera mise en place pendant la durée du chantier ont été détaillés afin d'assurer la continuité du service.



Salle de classe - École Saint-Valère



Visite extérieure CLAE verdun

Ces visites de terrain sont essentielles pour permettre aux membres de la commission de mieux appréhender les équipements communautaires et les enjeux liés aux futurs investissements en faveur de nos écoles et de nos services périscolaires.

SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Restitution de la phase 1 – Analyse de la collecte des données

JEUDI 2 JUILLET

Les élus de la Communauté de communes Terres de Saône se sont réunis à Breurey-lès-Faverney pour la restitution de la première phase du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP), consacrée à l'analyse de la collecte des données.



Réunion dans la salle des fêtes de Breurey-lès-Faverney

Cette réunion, délocalisée du siège de Terres de Saône, s'est tenue à l'invitation de la municipalité de Breurey-lès-Faverney, que nous remercions chaleureusement pour son accueil.

Présentation de la phase 1 de l'étude schéma directeur

PREAMBULE ET CADRE REGLEMENTAIRE

Périmètre de l'étude

Liste des communes étudiées

- AMONCOURT
- AUXON
- BOURGUIGNON-LES-CONFLANS (SIE VALLON DES CANES)
- BREUREY-LES-FAVERNEY
- CHARGEY-LES-PORT
- CHAUX-LES-PORT
- CONFLANDEY
- CUBRY-LES-FAVERNEY (SIE VALLON DES CANES)
- FAVERNEY
- FLEUREY-LES-FAVERNEY
- GRATTERY
- LE VAL-SAINT-ELOI
- MENOUX (SIE VALLON DES CANES)
- MERSUAY
- MONTUREUX-LES-BAULAY
- NEUREY-EN-VAUX
- PORT SUR SAONE
- PROVENCHERE
- SCYE
- SENONCOURT
- VAROGNE
- VELLEFRIE
- VENISEY
- VILLERS-SUR-PORT
- VILORY

Naldeo



L'étude a été présentée par la société Naldeo, en collaboration avec Thibault Boschi, technicien de Terres de Saône, et Laurent Klinguer, chargé d'opérations A.M.O. Études/Travaux à Ingénierie 70.

Cette démarche concerne près des deux tiers des communes de notre territoire, qui n'avaient pas conservé la compétence relative aux schémas directeurs d'alimentation en eau potable.



Cette restitution a permis de présenter aux nouveaux élus le travail déjà réalisé, de partager un premier état des lieux de nos réseaux d'eau potable et de préparer collectivement les prochaines étapes de cette étude structurante pour l'avenir de notre territoire.

Garantir une ressource en eau de qualité, sécuriser l'alimentation en eau potable et anticiper les investissements de demain sont des enjeux majeurs pour Terres de Saône et ses communes.

DIMANCHE 5 JUILLET

La commune de Venisey a accueilli une nouvelle édition du traditionnel Trial 4x4 et Buggy, un rendez-vous incontournable qui a rassemblé de nombreux passionnés et spectateurs.

La Communauté de communes Terres de Saône est heureuse d'avoir apporté son soutien à cette manifestation qui contribue à l'animation et au dynamisme de notre territoire.



Un grand merci aux pilotes, aux nombreux bénévoles et à l'ensemble des organisateurs. Une mention particulière à Agnès Ponçot, maire de Venisey et présidente du club organisateur, ainsi qu'à Charles Cuny, ancien maire de Venisey et ancien vice-président de Terres de Saône, figure emblématique du trial 4x4 et l'un des doyens de cette discipline en France.



Charles Cuny au volant de son 4x4 Suzuki



Grâce à l'engagement de chacun, cette manifestation a une nouvelle fois démontré le dynamisme de notre tissu associatif et la capacité de notre territoire à accueillir de beaux événements sportifs et conviviaux.

Félicitations à toutes et à tous pour cette belle journée de sport mécanique et de partage !

LUNDI 6 JUILLET

Les élus de Terres de Saône se sont retrouvés à Cubry-lès-Faverney pour une nouvelle réunion d'information délocalisée. Un grand merci à monsieur le Maire et à son équipe pour leur accueil.

Cette rencontre, animée par Emmanuel GABRIEL, cadre expert auprès des collectivités locales chez Enedis, et Najib Khalid, directeur territorial Haute-Saône - Jura, a permis d'aborder plusieurs sujets majeurs pour nos communes.

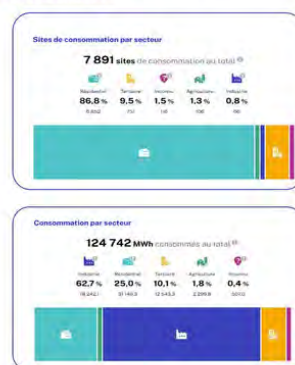


Énergies renouvelables : les échanges ont porté sur le développement des projets de production d'énergies renouvelables sur nos territoires. Enedis a rappelé l'importance de se rapprocher de ses services dès les premières réflexions afin d'étudier la faisabilité technique des projets et de bénéficier d'un accompagnement adapté.

Autoconsommation : un temps a également été consacré aux dispositifs d'autoconsommation, individuelle comme collective, qui constituent de véritables opportunités pour les collectivités, les entreprises et les habitants souhaitant produire et consommer localement leur propre électricité.

Modernisation des réseaux : un point a été fait sur les investissements engagés par Enedis pour renforcer, moderniser et adapter le réseau électrique aux enjeux de demain et accompagner la transition énergétique de nos territoires.

BILAN DE MON TERRITOIRE CC Terres de Saône Rapport clé en main personnalisé



enedis

Chiffres clés en Haute-Saône à fin 2025

Le réseau public de distribution d'électricité



Ces actions de prévention sont essentielles pour améliorer la sécurité de tous et réduire le nombre et la durée des coupures d'électricité sur notre territoire.

Ces réunions délocalisées permettent de renforcer le dialogue entre les communes et nos partenaires afin d'anticiper ensemble les enjeux énergétiques de demain.

Élagage et prévention des coupures : après les nombreux incidents survenus en 2023, avec des arbres tombés sur les lignes électriques et des conséquences importantes pour les habitants, Enedis a présenté les actions mises en place pour renforcer la prévention. Des équipes dédiées accompagnent désormais les élus dans leurs démarches de sensibilisation auprès des propriétaires concernés afin de rappeler les obligations réglementaires d'élagage à proximité des lignes électriques.

MARDI 7 JUILLET

La Commission Animation de Terres de Saône s'est réunie pour poursuivre la construction des animations qui feront vivre notre territoire dans les prochaines années.



Une nouvelle équipe dynamique pour la commission Animation

La réunion a débuté par la présentation du nouveau partenariat avec le Théâtre Edwige Feuillère. Cette convention, conclue pour quatre ans, permettra de co-construire avec les élus, les associations et les habitants une programmation culturelle itinérante : spectacles, cirque, opéras ambulants... L'ambition est simple : proposer une culture de proximité, imaginée avec et pour notre territoire.



Trois groupes de travail ont ensuite été créés pour imaginer de nouveaux projets :

- **Les Jeux intervillages**, un événement convivial où les communes et leurs associations pourront se retrouver autour d'épreuves ludiques, dans une ambiance festive.
- **Une animation cycliste familiale**, qui prendrait la forme d'un parcours découverte ou d'une chasse au trésor, accessible à tous.
- **Un forum du sport**, destiné à faire découvrir les clubs du territoire, promouvoir l'activité physique et permettre à chacun de s'essayer à différentes disciplines dans un esprit convivial.

Ces projets sont encore en cours de réflexion, mais une chose est certaine : la volonté est de construire des animations fédératrices, accessibles au plus grand nombre et qui mettent en valeur les richesses de notre territoire.

Les groupes de travail poursuivront désormais leurs échanges afin de présenter des propositions concrètes lors des prochaines réunions de la commission.



Les élus ont également engagé une réflexion sur l'évolution de notre politique d'animation afin de continuer à proposer des événements attractifs, tout en veillant à une gestion responsable des moyens financiers.



MERCREDI 8 JUILLET

Les membres de la commission Tourisme de Terres de Saône se sont retrouvés pour une visite de nos principaux équipements touristiques à Port-sur-Saône. Une occasion concrète de découvrir les infrastructures, les projets en cours et les enjeux qui accompagneront leur évolution dans les années à venir.

La visite a débuté au port de plaisance, où les élus ont pu découvrir les travaux de rénovation des pontons, représentant un investissement de plus de 350 000 €. Les propositions de travaux de VNF pour poursuivre l'amélioration et la mise en conformité de l'ensemble du site ont également été présentées.

Cette étape a aussi permis d'échanger sur plusieurs défis, notamment la présence de plantes aquatiques invasives, en particulier la myriophylle, ainsi que sur la nécessité d'engager, à terme, la rénovation de la capitainerie et de poursuivre les investissements destinés à améliorer l'accueil des plaisanciers et des touristes.



Les élus ont ensuite visité la piscine communautaire, afin de découvrir son fonctionnement et les services proposés tout au long de la saison.

Direction ensuite le camping communautaire, avec la découverte des hébergements de loisirs proposés à la location ainsi que les sanitaires entièrement rénovés en régie par les agents de Terres de Saône. Un travail de grande qualité qui témoigne de leur savoir-faire et de leur professionnalisme. Un grand merci à eux pour leur engagement au quotidien.



Enfin, la visite s'est achevée au marché nocturne organisé chaque mercredi soir durant l'été au camping. Producteurs et artisans locaux y proposent leurs produits dans une ambiance conviviale, offrant un rendez-vous apprécié aussi bien des habitants que des visiteurs. Une belle réussite, rendue possible grâce à l'implication de nos agents, que nous tenons une nouvelle fois à saluer.

Le tourisme est un véritable levier d'attractivité pour notre territoire. Ces visites de terrain permettent aux élus de mieux connaître nos équipements afin de préparer ensemble les investissements de demain et d'améliorer toujours davantage l'accueil des visiteurs en Terres de Saône.



VENDREDI 10 JUILLET

Saôneexpo a accueilli, comme chaque année, l'assemblée générale de l'Association des Maires Ruraux de Haute-Saône, un rendez-vous incontournable de la vie des communes rurales de notre département.

En amont de l'assemblée, les élus ont pu échanger avec les nombreux partenaires présents lors du salon dédié, un moment toujours apprécié pour découvrir des solutions et partager des expériences au service des collectivités.

Cette édition revêtait une dimension toute particulière. Après de très nombreuses années d'engagement à la présidence, Jean-Paul Carteret a choisi de ne pas se représenter. Son investissement, son engagement constant et les nombreux combats qu'il a menés en faveur des maires ruraux ont profondément marqué l'association. Un immense merci à lui pour tout le travail accompli au service de nos territoires.



L'assemblée a également permis d'élire un nouveau bureau. Félicitations à Bruno Bidoyen, élu président de l'AMRF 70, ainsi qu'à l'ensemble des membres du nouveau bureau.

Nous adressons également toutes nos félicitations à Jérôme Lallemant, Vice-président de Terres de Saône, et à Frédéric Henning, notre directeur, qui rejoignent tous deux le bureau de l'AMRF 70.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions, au service des communes rurales de la Haute-Saône.



MARDI 14 JUILLET



Plusieurs centaines de supporters réunis à Saônexpo pour encourager les Bleus ! Quelle soirée ! Malgré la défaite, nous sommes fiers de nos Bleus et surtout heureux d'avoir partagé ce grand moment de convivialité avec plusieurs centaines de personnes venues vibrer ensemble devant le match.

Un immense merci à la Ville de Port-sur-Saône pour son implication dans cette belle soirée, en assurant la décoration, la buvette et la restauration. Cette belle collaboration a largement contribué à la réussite de l'événement.

Le football a ce pouvoir unique : rassembler autour d'une même passion, dans une ambiance chaleureuse et festive. Et c'est sans doute la plus belle victoire de la soirée.



Alors, une question maintenant...

Et si on remettait ça pour l'Euro 2028 ?

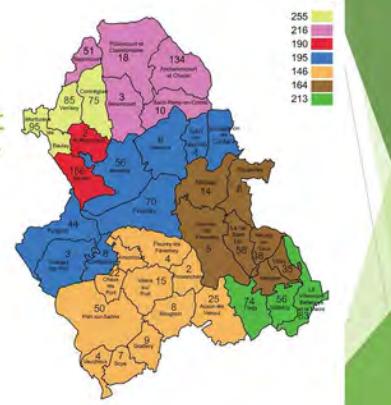
Une nouvelle fan zone à Saônexpo, ça vous tenterait ?

COMMISSION SPANC - LANCEMENT DES CONTRÔLES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

JEUDI 16 JUILLET

Ce jeudi s'est réunie la commission SPANC de Terres de Saône, présidée par François Laurent, Vice-président en charge du cycle de l'eau, en présence de Thibault Boschi, chargé de mission cycle de l'eau.

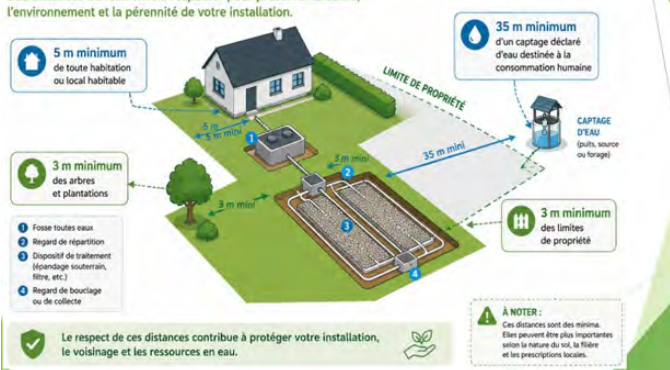
Répartition des installations d'assainissement non collectif par commune



Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est un service rendu obligatoire par la loi sur l'eau de 2006. Il a pour mission de contrôler les installations d'assainissement non collectif afin de vérifier leur bon fonctionnement, de préserver la santé publique et de protéger l'environnement. Les collectivités devaient avoir réalisé un premier contrôle de l'ensemble des installations avant 2012.

Les distances d'implantation à respecter

Des distances de référence à respecter pour préserver la santé, l'environnement et la pérennité de votre installation.



Au total, près de 1 300 installations devront être contrôlées. Afin de répartir cette charge de travail, le territoire a été découpé en sept secteurs d'importance comparable. Les contrôles seront ainsi réalisés progressivement sur une période de sept ans, correspondant à la durée du mandat.

Sur notre territoire, cette démarche n'avait jamais été mise en œuvre. Lors du précédent mandat, les communes ont donc choisi de transférer la compétence SPANC à la Communauté de communes Terres de Saône afin de mutualiser les moyens et d'assurer une gestion efficace de cette mission réglementaire.

Depuis ce transfert, un important travail a été réalisé : élaboration du règlement de service, définition des modalités de contrôle, organisation du fonctionnement du service et planification des interventions.

Les premières visites débiteront prochainement sur les communes de Charney-lès-Port, Purgerot, Port-d'Atelier et Conflandey. Ce choix est assumé par le président de la Communauté de communes, qui a souhaité que les contrôles commencent par son propre village afin de montrer l'exemple et de témoigner de l'importance de cette démarche pour l'ensemble du territoire.

Les habitants concernés seront naturellement informés en amont des modalités de passage et de l'organisation des contrôles.

Les différentes filières d'assainissement non collectif



MARDI 21 JUILLET

Comme chaque mardi matin, une réunion de chantier s'est tenue à Amance en présence de notre Président, Antoni Magnin, notre Vice-président en charge du scolaire, Bernard Martin, de notre directrice générale adjointe, des élus de la commune, du cabinet Tardy et des entreprises mobilisées sur le projet.



Cette visite a permis de constater les travaux réalisés. À l'extérieur, l'école prend désormais véritablement forme. À l'intérieur de l'école primaire, de nombreux travaux restent encore à réaliser, mais le chantier avance.

Cette réunion a également été l'occasion de prendre une décision importante pour le confort des futurs élèves, des équipes éducatives et du personnel. Face aux épisodes de fortes chaleurs de plus en plus fréquents, il a été décidé d'intégrer un système de climatisation au projet, un équipement qui n'était pas prévu dans le programme initial.



La Communauté de communes Terres de Saône poursuit ainsi son engagement pour offrir aux enfants des établissements modernes, fonctionnels et adaptés aux enjeux d'aujourd'hui comme de demain.

9 - 16 - 30 JUILLET - 6 AOÛT 10 SEPTEMBRE

Découvrir et redécouvrir un morceau d'histoire passionnant de nos villages à travers leur patrimoine : c'est de ce concept que sont nés les « Jeudis du Patrimoine », avec des visites organisées par le pôle Animations de la Communauté de communes Terres de Saône et présentées par Claude Colombier, historien, en charge du patrimoine.

Passionné par l'histoire de sa région, il prépare minutieusement chaque visite, rendant ces dernières plus captivantes les unes que les autres, en y glissant quelques petites anecdotes croustillantes.

Cette année, 5 communes sont à l'honneur :

- Senoncourt le 9 juillet : Visite du village et de l'église Saint-Étienne.
- Conflandey le 16 juillet : Visite du village, de l'église Saint-Pierre et des abords du château
- Équevilley le 30 juillet : Visite du village et de l'église Saint-Germain d'Auxerre.
- Buffignécourt le 6 août : Visite du village et de l'église de la Nativité-de-Notre-Dame.
- Chargéy-lès-Port / Purgerot le 10 septembre : Visite des anciennes carrières, au flambeau.



Visite à Senoncourt



Visite à Senoncourt- L'Église



Visite à Senoncourt - L'Église



Visite à Conflandey - La passerelle

Dernière date à ne pas manquer, en nocturne :

- Chargéy/ Purgerot le 10 septembre :
Visite des anciennes carrières, aux flambeaux.

LES MERCREDIS DU 24 JUIN AU 19 AOÛT

Pour cette deuxième édition, la Communauté de communes Terres de Saône a proposé un beau programme estival décliné sur 9 dates.

Dans un cadre verdoyant et apaisant du Camping de La Maladière, les marchés nocturnes sont devenus un rendez-vous hebdomadaire incontournable des mercredis d'été.



Nés d'une volonté forte de soutenir l'économie locale et de promouvoir les circuits courts, ces marchés dépassent le simple cadre de la vente : ce sont de véritables espaces d'échanges et de rencontres. En offrant une belle visibilité aux producteurs et artisans de proximité, Terres de Saône permet aux habitants comme aux touristes d'apprécier les richesses et l'authenticité de la Haute-Saône.

Grâce à une organisation pensée pour fonctionner en toute autonomie, les visiteurs ont pu profiter d'une offre riche et diversifiée :

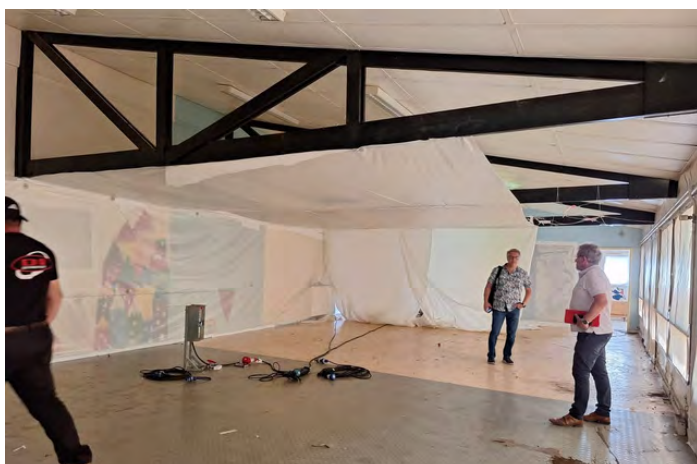
- **Créations & artisanat** : Bijoux, confections textiles, savons artisanaux, pièces en bois, décoration vintage...
- **Plaisirs gourmands** : Miels, bières artisanales, apéritifs régionaux, fromages, produits maraîchers, ainsi que des formules repas et desserts à déguster sur place.



L'été n'est pas tout à fait fini ! Il reste encore deux dates pour venir flâner sous les étoiles, dénicher une création unique ou simplement partager un verre en bord de Saône : Mercredis 12 et 19 août, de 18h à 22h au Camping de La Maladière. Venez nombreux clore cette belle saison à nos côtés !

JUILLET

Le chantier « Construction d'un péricolaire et rénovation énergétique du groupe scolaire Pergaud à Port-sur-Saône » franchit une nouvelle étape.



Depuis la mi-juillet, les opérations de désamiantage du bâtiment situé avenue de Verdun sont en cours. Cette phase indispensable sera terminée d'ici à la mi-août.

Des systèmes d'extraction et de filtration de l'air sont actuellement en fonctionnement afin de purifier entièrement les locaux, conformément à la réglementation, avant le lancement de la prochaine étape.

La démolition du bâtiment devrait débuter dans la foulée, permettant ensuite la construction du futur centre péricolaire.

Nous sommes conscients que ces travaux peuvent occasionner quelques nuisances temporaires. Celles-ci sont toutefois indispensables pour garantir la sécurité des interventions et respecter les obligations liées au désamiantage.

Le choix de réaliser ces opérations durant les vacances d'été a été fait dans un objectif clair : préserver la sécurité des enfants et limiter autant que possible les perturbations pour les élèves et les équipes éducatives en intervenant hors période scolaire.



JUILLET

Dans le cadre du projet « Construction d'un périscolaire et rénovation énergétique du groupe scolaire Pergaud à Port-sur-Saône », les travaux avancent également sur le site de l'école Pergaud, avenue de la Plage.

Ces dernières semaines, le terrain multisports mis à disposition par la commune a été viabilisé par la Communauté de communes. Ce site accueillera les bâtiments modulaires qui serviront de périscolaire et de restaurant scolaire provisoires pendant toute la durée des travaux de démolition et de reconstruction du site situé avenue de Verdun.

Cette organisation permettra d'assurer la continuité de l'accueil des enfants dans les meilleures conditions, tout en garantissant la réalisation de ce chantier d'envergure.



Un grand merci aux entreprises mobilisées, en particulier aux entreprises locales, ainsi qu'aux agents de la Communauté de communes Terres de Saône pour leur engagement.

Ensemble, ils contribuent à la réussite de ce projet majeur pour les enfants, les familles et l'avenir de notre territoire.

AGENDA

06

FAVERNEY

CONCOURS DE PÉTANQUE

VENDREDI 14 AOÛT

Inscription à partir de 20h, début du jeu à 20h45

10€ par équipe - En doublette

Mises redistribuées aux 5 premiers

Buvette et restauration sur place

Organisé par le FC Faverney / Club de pétanque

PORT-SUR-SAÔNE

MERCREDI 19 AOÛT

Les Marchés
NOCTURNES
de producteurs et d'artisans locaux

CAMPING LA MALADIÈRE
PORT-SUR-SAÔNE

Tous les **MERCREDIS** de l'ÉTÉ
du **24/06** au **19/08**

FAVERNEY

CONCOURS DE PÉTANQUE

VENDREDI 21 AOÛT

Inscription à partir de 20h, début du jeu à 20h45

10€ par équipe - En doublette

Mises redistribuées aux 5 premiers

Buvette et restauration sur place

Organisé par le FC Faverney/Club de pétanque

BREUREY-LÈS-FAVERNEY

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 23 AOÛT - de 7h à 18h

À la salle polyvalente, organisé par l'ACCA de Breurey-lès-Faverney avec le soutien de la commune

Buvette et restauration sur place

Inscription et renseignements : 07 72 32 48 67 - puyvettemartin5@orange.fr |

Tarifs : 2€ le mètre linéaire jusqu'à 5m, puis 3€ le mètre supplémentaire

CONFLANDEY

CONFLANDEY EN FÊTE

DIMANCHE 23 AOÛT - à partir de 12h - Place de la Mairie

Jeux d'antan en bois - Paëlla - Tombola - Buvette

Réservation au 03 84 91 59 89

Journée organisée par l'ACPA, l'ACCA et la commune.

PURGEROT

CUISINE RÉUNIONNAISE

DIMANCHE 23 AOÛT - de 18h à 20h

974 Léla vous donne rendez-vous un dimanche sur deux devant l'église de Purgerot pour vous faire découvrir la cuisine réunionnaise.

LE VAL SAINT-ÉLOI

CONCOURS DE PÉTANQUE

DIMANCHE 23 AOÛT - à partir de 10h

Rue des Grandes Vignes

Tarif : 5€

Tournoi amateur de pétanque en doublette

FAVERNEY

CONCOURS DE PÉTANQUE

VENDREDI 28 AOÛT - à partir de 20h

Inscription à partir de 20h, début du jeu à 20h45

10€ par équipe - En doublette

Mises redistribuées aux 5 premiers

Buvette et restauration sur place

Organisé par le FC Faverney / Club de pétanque

CONTRÉGLISE

MARCHE NOCTURNE

VENDREDI 28 AOÛT - de 21h à 23h

Organisée par le Comité des fêtes de Contréglise. Marche nocturne à la lumière de la pleine lune ! Une belle occasion de profiter du calme de la nuit, de partager un moment convivial et de redécouvrir nos chemins sous un tout autre éclairage.

Alors, chaussez vos baskets, prenez votre lampe frontale et venez marcher avec nous dans la bonne humeur ! Départ 21h place de l'église. Boucle 6/7 km sur Contréglise et Senoncourt. Retour 23h environ. En cas de pluie, reportée au 29 août. Gratuit. Ouvert à tous.

On vous attend nombreux pour cette belle soirée sous les étoiles !

LE VAL SAINT-ÉLOI

TOURNOI DE TENNIS DE TABLE

SAMEDI 29 AOÛT - de 9h à 19h

Le Val Saint-Éloi Tennis de Table et La Bannie ont le plaisir d'annoncer l'organisation de leur tournoi annuel, qui se tiendra le 29 août 2026.

Que vous souhaitiez participer, découvrir la discipline ou assister aux rencontres, vous êtes chaleureusement invités dans la Salle multi activités.

BOUGNON

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 30 AOÛT - de 7h à 18h

Rue de la Marnière et des Montants.

Buvette et petite restauration sur place

Renseignements et inscriptions à : bougnonanimationsloisirsbal@gmail.com

Inscription obligatoire avant le 28 août

Organisé par Bougnon Animations Loisirs

FAVERNEY

1^{ER} FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 5 SEPTEMBRE - de 10h à 16h

Vous souhaitez faire découvrir votre association ? Alors le 1^{er} Forum des Association à Faverney est pour vous.

Organisé par l'AECA en partenariat avec France Services et Info Jeunes.

Au Gymnase de Faverney

Buvette et petite restauration

Entrée gratuite

CHARGEY-LÈS-PORT

VIDE-GRENIER

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE - de 7h à 18h

Organisé par l'association les Saute-Murots

Tombola

Buvette et petite restauration

Entrée gratuite

FAVERNEY

TOUR CYCLISTE DE HAUTE-SAÔNE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE - de 10h à 16h

Provenchère - Mersuay

Passage à Faverney à 14h15

PURGEROT

CUISINE RÉUNIONNAISE

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE - de 18h à 20h

974 Léla vous donne rendez-vous un dimanche sur deux devant l'église de Purgerot pour vous faire découvrir la cuisine réunionnaise.

CHARGEY-LÈS-PORT

LES JEUDIS DU PATRIMOINE

10 SEPTEMBRE - à partir de 21h30

Visite des anciennes carrières de Chargéy-lès-Port et Purgerot aux flambeaux.

Accès par la D7 entre Purgerot et Arbecey, chemin sur la gauche à la sortie de Purgerot (Suivre le fléchage)

Prévoir une lampe torche et chaussures de marche

Visite pour marcheurs aguerris (poussettes strictement interdites)

Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme Terres de Saône

03.84.78.10.66 (places limitées)

Visite gratuite

NEUREY-EN-VAUX

SORTIE NATURE

VENDREDI 11 SEPTEMBRE - à 21h30.

LE MONDE DE LA NUIT

Quand la nuit tombe, la nature s'éveille autrement...

Partez à la découverte du monde de la nuit lors d'une balade immersive et pleine de mystères. À l'écoute des bruits de la forêt et à la rencontre des espèces nocturnes, laissez-vous surprendre par une ambiance unique.

Peut-être croiserez-vous chouettes, renards ou autres habitants discrets de la nuit... Une expérience originale à vivre en famille ou entre amis, entre curiosité et émerveillement.

Réservation obligatoire (places limitées) Office de tourisme : 03 84 78 10 66

FAVERNEY

CONCOURS DE PÉTANQUE INCLUSIF

SAMEDI 12 SEPTEMBRE - à 10h

En doublette partagée : 1 joueur en situation de handicap et 1 joueur valide

Repas 15€ sur inscription

Buvette

Avenue de la gare

06 12 55 15 66 - tdaclon@handy-up.org

FAVERNEY

CINÉMA L'ÉTOILE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - à 21h30

- TOY STORY 5 à 17h30

- FJORD à 20h30

au Cinéma l'Étoile à Faverney

Tarifs : Normal = 6€ - Réduit = 4,50 €

CONTRÉGLISE

SOIRÉE DE FIN D'ÉTÉ

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - à 19h30 sur la place

Concert H3B à partir de 21h30 - Tombola avec de nombreux lots. Buvette

Repas : couscous, fromage et dessert : 22€ - Menu enfants 8€ pour les -12 ans.

Réservation et règlement avant le 12 septembre au 06 48 44 22 24 - 06 86 18 40 07

Organisé par le Comité des fêtes

CONFLANDEY

BALADE INAUGURALE PARCOURS HISTORIQUE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - à 9h30

Départ devant la mairie

Déambulation de 2,3km, saynètes en costumes, commentaires historiques

À l'issue de la déambulation, pique-nique tiré du sac

Gratuit

Renseignements mairie de Conflandey : 03 84 91 63 39

Organisateurs : Commune de Conflandey et CC Terres de Saône

SENONCOURT

SOIRÉE CONCERT ET FEU D'ARTIFICE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE - à 19h30 sur la place

La municipalité vous donne rendez-vous le samedi 19 septembre pour une soirée placée sous le signe de la convivialité !

De 17h30 à 19h00, profitez d'un concert gratuit à l'église avec le groupe La Band'a Nad. L'entrée est libre, avec une participation "au chapeau" pour soutenir les musiciens.

À l'issue du concert, l'association Les Sources vous proposera une restauration rapide ainsi qu'une buvette, pour prolonger ce moment dans une ambiance chaleureuse.

En soirée, la municipalité vous offrira un feu d'artifice d'environ 14 minutes, pour clôturer cette belle journée en beauté.

Venez nombreux partager ce moment festif en famille ou entre amis !

PURGEROT

CUISINE RÉUNIONNAISE

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE - de 18h à 20h

974 Léla vous donne rendez-vous un dimanche sur deux devant l'église de Purgerot pour vous faire découvrir la cuisine réunionnaise.

Les Échos de la communauté de communes Terres de Saône

N°3 - Juillet 2026 ©Photo - le vieux chêne à Gratterry

Édité par la Communauté de communes Terres de Saône
67 rue François Mitterrand - 70170 Port-sur-Saône
03 84 91 66 00 - accueil@cctds.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Directeur de la publication : Antoni Magnin
Rédaction : cctds
Crédits photos : @Terres de Saône
Photo 1^{ère} de couverture : L'église St Etienne - Port-sur-Saône
4^{ème} de couverture : Le vieux chêne à Gratterry
Conception et réalisation : CCTDS
Dépôt légal : juillet 2026 - N°3 - N°ISSN : 2823-8265

MERCI

